



# Belvédère

Beaune, le 15 juin 2009

## **LA JUSTICE POLONAISE DEBOUTE A NOUVEAU LES "HEDGE FUNDS" PORTEURS DE FRN**

Le Tribunal de Varsovie a débouté, hier soir, la Bank of New York Mellon, agissant pour le compte de " hedge funds " détenteurs de FRN, dans sa demande d'ouverture d'une procédure secondaire à l'encontre de Sobieski Polska (filiale polonaise du groupe Belvédère).

Cette décision fait suite à un jugement similaire rendu par le Tribunal d'Arrondissement de Rzeszów, le 25 mai 2009, dans le cadre d'une procédure secondaire à l'encontre d'une autre filiale du groupe Belvédère, Fabryka Wódek Polmos Łańcut S.A.

Cette décision vient conforter le bien fondé du plan de sauvegarde du groupe Belvédère, tel qu'il a été accepté par le Tribunal de Commerce de Dijon le 8 juin 2009, et qui est en cours de diffusion auprès de l'ensemble des créanciers du groupe.

---

Contact Belvédère, Jacques Rouvroy au +33 (0)3 80 22 93 83  
Contact Actionnaires, Olivier Balva par mail à : [olivier@balva.net](mailto:olivier@balva.net)  
Contact ALMEA : Murielle Plavis : 01 47 23 05 42